



## AVIS D'APPEL D'OFFRES

### Appel d'offres public AO-ENV-2024-01

#### SERVICES PROFESSIONNELS POUR L'ÉLABORATION D'UN PLAN CLIMAT

Dans le cadre du programme *Accélérer la transition climatique locale (ATCL)*, la MRC de Deux-Montagnes souhaite obtenir les **services professionnels nécessaires pour l'élaboration du Plan climat de son territoire**. Les services à être fournis par le Prestataire de services devront être conformes au contenu du présent appel d'offres.

Les documents de soumission seront disponibles dès le 7 janvier 2025 sur le système électronique d'appel d'offres du gouvernement du Québec (SEAO) qui détermine leurs conditions d'émission. Les intéressés peuvent s'adresser à un représentant du SEAO au numéro de téléphone 1-866-669-7326 ou en consultant le site Web [www.seao.gouv.qc.ca](http://www.seao.gouv.qc.ca)

L'obtention des documents est sujette à la tarification de cet organisme.

Attention : Notez que seuls les documents exigés aux termes du présent appel d'offres doivent être remis avec la soumission, de manière à éviter toute situation qui entraînerait que la soumission soit restrictive ou conditionnelle.

Les soumissions seront reçues au plus tard le **31 janvier 2025 à 11 h 00**, au bureau de la MRC situé au :

**1, Place de la Gare, Bureau 301  
Saint-Eustache (QC), J7R 0B4,**

Les soumissions seront ouvertes publiquement le même jour, à 11 h 05, en présence d'au moins deux (2) témoins.

Le choix du Soumissionnaire retenu fait suite aux recommandations d'un comité de sélection, selon les critères d'évaluation décrits aux documents d'appel d'offres.

Seules sont admises à soumissionner les personnes, les sociétés, les compagnies et les corporations qui ont un établissement d'entreprise au Québec ou dans une province ou un territoire visé par un accord de libéralisation des marchés applicable aux municipalités soit l'Accord sur le libre-échange canadien (ALEC), l'Accord de commerce et de coopération entre le Québec et l'Ontario (ACCQO).

Toute personne intéressée ou groupe de personnes intéressées à participer au processus d'adjudication visé par le présent appel d'offres (ou son représentant) peut porter plainte à la MRC relativement à ce processus jusqu'à la date limite de réception des plaintes indiquée sur SEAO.

La MRC ne s'engage à accepter ni la soumission ayant obtenu le plus haut pointage, ni aucune des soumissions reçues, et elle décline toute responsabilité à l'égard de l'un ou l'autre des soumissionnaires dans le cas du rejet de l'une ou de toutes les soumissions.

Donné à Saint-Eustache ce 7 janvier 2025.

**Marc St-Pierre**

*Directeur général et greffier-trésorier*